

Marie-Hélène MARGANNE et Antonio RICCIARDETTO (éd.), *En marge du Serment hippocratique. Contrats et serments dans le monde gréco-romain*. Actes de la Journée internationale (Liège, 29 octobre 2014) (Papyrologica Leodiensia, 7), Liège, Presses Universitaires, 2017, 16 x 24, 210 p., br. EUR 30, ISBN 978-2-87562-127-6.

Le texte du *Serment* unit bien les deux mots de serment et de contrat, dès la 3^e ligne (ici p. 36 et traduction p. 29). Si le serment a un rituel, avec ses références aux dieux, J. Jouanna montre bien qu'il s'agit avant tout d'une question de droit : le serment est un contrat écrit, qui engage solennellement ; les dieux sont les témoins du contrat ; le vocabulaire est juridique. Dans les faits, comment le *Serment* était-il utilisé ? D. Leith (p. 39-50) analyse trois papyrus d'Oxyrhynchus (II^e-IV^e s. apr. J.-C.). L'un ne transmet qu'une partie du *Serment* ; les deux autres s'y réfèrent explicitement, mais sans obligation de jurer sur le *Serment*. Les quatre contributions suivantes élargissent le champ de la relation entre contrat et serment. B. Anagnostou-Canas (p. 51-65) montre bien, par des papyrus de l'Égypte hellénistique et romaine, qu'un serment consolidait la validité des actes (administratifs, fiscaux, judiciaires, commerciaux), apportait une garantie supplémentaire. A. Ricciardetto et D. Gourevitch (p. 67-117) analysent quelques dizaines de contrats d'embauche de nourrice (avec catalogue en annexe), ce qui nous vaut des considérations sur le choix d'une nourrice, l'importance de l'allaitement, les différents soins apportés au nourrisson (avec l'apport de l'ostéo-archéologie : les profils des isotopes sont confrontés aux recommandations des traités médicaux antiques). J. A. Straus (p. 119-134) : des contrats d'apprentissage (le formateur tire un profit du travail de l'apprenti) et d'enseignement (le formateur n'en tire aucun profit) sont étudiés : typologie, lexique, contenu. Il n'y avait pas de différences entre les esclaves et les jeunes libres. A. Ricciardetto (p. 135-156) procède à une analyse paléographique, linguistique et historique d'un contrat d'enseignement de la médecine (*P. Heid.* III 226), *unicum* de l'époque ptolémaïque. Certains y ont vu un faux. Il s'agirait plutôt de l'exercice d'un scribe ; plusieurs détails vont dans ce sens. Il convient de noter que dans cette approche révélatrice des liens entre contrat et serment, la contribution de J. Jouanna (p. 11-37), exploitée plus haut, débutait par un examen de la tradition manuscrite du *Serment*, en marge de l'édition que l'éminent spécialiste prépare pour la CUF (après celle de 1996). – B. STENUIT.

Strabon. Géographie. Tome XIV. Livre XVII. 1^{re} partie. L'Égypte et l'Éthiopie nilotique. Texte établi et traduit par Benoît LAUDENBACH (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2015, 12.5 x 19, CX + 325 p., br. EUR 55, ISBN 2-251-00598-6.

La Collection des Universités de France poursuit activement l'édition de la *Géographie* de Strabon en quinze tomes, inaugurée en 1966 avec le Tome II consacré aux Livres III et IV (Lasserre) et dont l'introduction générale figurait dans le Tome I, 1^{re} partie, publié en 1969 (Aujac et Lasserre). Le tome XIV recensé ici, qui a paru en juin 2015, concerne la première partie du Livre XVII, consacrée à l'Égypte et à l'Éthiopie nilotique, tandis que la seconde partie, relative à la Libye antique, a paru en 2014 comme tome XV. Au moment de rédiger cette recension, seuls les tomes X et XI (Livres XIII et XIV de Strabon) doivent encore être publiés pour que la collection offre l'édition complète de la *Géographie* de Strabon, avec traduction française commentée. — L'édition, la traduction et les commentaires publiés dans le tome XIV de la collection sont l'œuvre de Benoît Laudenbach, docteur en Études grecques de l'Université Paris-Sorbonne, dont la thèse fut d'ailleurs consacrée au livre XVII de la *Géographie* de Strabon. La parution de cet ouvrage s'avère très précieuse pour les égyptologues, même si ceux-ci ont pu jusqu'à présent se référer au texte grec établi par H. L. JONES (*The Geography of Strabo*, VIII [The Loeb Classical Library], 2^e édition, 1935) ou par Stefan RADT (*Strabons Geographika*, 4, Göttingen, 2005), ainsi qu'à la

traduction française de Pascal CHARVET commentée avec le concours de l'égyptologue Jean Yoyotte (*Strabon. Le voyage en Égypte. Un regard romain*, Paris, 1997). — Le tome XIV se structure comme suit. Il s'ouvre sur une longue « Notice » (pages IX à CV), qui s'intéresse d'abord au séjour de Strabon en Égypte (arrivé en 26 avant notre ère en compagnie du péfet Ælius Gallus), à ses sources littéraires grecques, aux données recueillies lors de déplacements sur le cours du Nil (par autopsie ou grâce à des témoignages oraux), au plan du texte et à la date possible de sa rédaction. La notice se poursuit en dégageant certains *realia* qui ont retenu l'intérêt de Strabon (la géologie et l'architecture, la navigation, l'économie, la viticulture, les sciences et techniques), avant de s'interroger sur la nature et la destination du livre XVII, son style et son lexique. La notice s'achève par une vingtaine de pages consacrée à l'établissement du texte grec, avec une description des manuscrits, tous collationnés par l'auteur, et la mention des éditions consultées. Aux pages CVII-CX sont rassemblées, sous le titre « Sigla », les abréviations utilisées dans l'apparat critique du texte édité. — L'édition et la traduction du texte de Strabon occupent les doubles pages 1 à 78. Le texte grec est édité sur les pages de droite, avec un appareil critique relevant les variantes des manuscrits et certaines lectures préconisées par des éditeurs précédents. La traduction française figure sur les pages de gauche, mais sans aucune note infra-paginale, car les appels de notes renvoient à la section suivante de l'ouvrage où tous les commentaires sont rassemblés. Ces « Notes » occupent les pages 79 à 292, s'ouvrant sur une bibliographie de neuf pages qui relève les publications les plus souvent citées. Les notes elles-mêmes concernent non seulement les *realia* mentionnés dans le texte de Strabon et l'étymologie possible de toponymes et autres termes notés en grec (pour lesquels on verra également Charvet et Yoyotte), mais également les témoignages d'autres auteurs anciens sur les mêmes *realia* et les sources potentielles de Strabon quand il ne s'exprime pas explicitement, sans oublier l'explication des choix opérés par l'éditeur lors de l'établissement du texte grec (variantes, corrections, raisons de ne pas corriger le texte) et les traductions alternatives proposées pour les phrases qui restent obscures. Bref, une mine d'informations, collectées et présentées de façon raisonnée, à partir d'une révision approfondie et sérieuse du texte original en grec. — L'ouvrage se termine par des « Index » (pages 293-311) qui relèvent (I) les théonymes et anthroponymes, (II) les noms géographiques et ethnonymes, ainsi que (III) certains mots grecs remarquables. À cela s'ajoutent une série de « Cartes » de la vallée du Nil, de Méroé à Alexandrie, et de la côte méditerranéenne à l'ouest de cette ville. Ces cartes précisent la localisation, certaine ou hypothétique, de tous les toponymes cités par Strabon. Enfin, les pages 324-325 offrent un arbre généalogique des rois lagides.

Le Livre XVII de Strabon comporte trois chapitres, dont les deux premiers sont traités dans le tome XIV de la collection. Le premier chapitre, consacré à l'Égypte, est le plus long des deux, puisqu'il se compose de 54 paragraphes. Il s'ouvre par des considérations générales sur le cours du Nil de Méroé au Delta, en se basant sur les écrits d'Ératosthène auxquels sont ajoutées quelques sources secondaires (§ 1-5), avant de décrire de façon plus spécifique les différentes régions de l'Égypte, depuis la Méditerranée jusqu'à Syène et la première cataracte. Celle-ci est désignée comme la « Petite Cataracte », tandis que la deuxième cataracte (Batn el-Haggar) est présentée à juste titre comme la « Grande Cataracte ». — Strabon commence par décrire Alexandrie (ses monuments, ses ports et ses environs proches), en évoquant quelques épisodes de l'histoire des Lagides et l'importance économique de la ville (§ 6-13). Il s'intéresse ensuite à la côte méditerranéenne à l'ouest d'Alexandrie, dont il relève les toponymes (§ 14), avant de s'attarder sur le Delta et ses ressources, la situation des bouches du Nil et les principaux nomes, en mentionnant rapidement leurs villes (§ 15-29). Seule Héliopolis fait l'objet d'une description quelque peu détaillée (§ 27-29) : temple d'Hélios (Rê) et ses obélisques, enclos de Mnévis, science des prêtres héliopolitains auprès desquels séjournèrent Platon et Eudoxe. — Le cours du Nil en amont du Delta est décrit plus longuement (§ 30-52). Strabon s'attarde sur la région de Memphis (§ 31-34), seconde ville en importance après Alexandrie, en évoquant d'abord le temple d'Héphaïstos (Ptah) et l'enclos de l'Apis, puis le plateau oriental où se trouvent le Sarapeion de Saqqara et les pyramides. Il est question surtout des pyramides

de Giza et des carrières de Troie (Toura) sur la rive opposée, d'où sont censés provenir les blocs qui ont servi à leur construction. En remontant le cours du Nil, Strabon s'attarde alors sur le nome Arsinoïte (§ 35-38), où l'on peut voir le lac de Moëris, le Labyrinthe (Haouara) et les offrandes présentées au crocodile Soukhos. Puis il évoque les cultes rendus à Héracléopolis et à Cynopolis (§ 39-40), avant de s'attarder sur Abydos, lieu de culte d'Osiris dont il décrit brièvement le Memnoneion (temple de Séthy I^{er}), mais aussi point de départ vers les oasis (§ 42-44). De la ville de Tentyra (Dendara), les temples sont juste cités, Strabon s'intéressant davantage à l'aversion que les Tentyrites avaient pour les crocodiles. Coptos n'est mentionnée que comme le point de départ d'expéditions vers la mer Rouge, en l'occurrence via les ports de Bérénice et Myos Hormos (§ 44-45). Thèbes (Diospolis) est évoquée assez brièvement (§ 46), Strabon s'intéressant moins aux monuments de la rive orientale (Karnak et Louqsor) qu'au phénomène touchant l'un des colosses du Memnoneion de la rive occidentale (temple d'Aménophis III), au nombre des tombes royales, au calendrier solaire (déjà évoqué au § 29) et aux prêtresses de Zeus. Plusieurs villes sont rapidement citées (§ 47), avant que Strabon ne s'intéresse à Syène (Assouan) et à Éléphantine (dont il décrit le nilomètre et le puits qui avait permis à Ératosthène d'évaluer la circonférence de la terre), puis à la « Petite Cataracte » et à l'île de Philae, où il affirme s'être rendu (§ 48-50). Après un excursus sur le palmier (§ 51) et un autre sur l'opinion d'Hérodote quant aux sources du Nil (§ 52), Strabon évoque le caractère généralement paisible de la gestion du territoire égyptien et les révoltes locales matées néanmoins par les Romains, puis il décrit de façon plus détaillée l'expédition de Petronius contre les Éthiopiens (§ 53-54). — Le second chapitre du Livre XVII rassemble quelques paragraphes en complément de ce que Strabon avait écrit précédemment sur l'Éthiopie et sur l'Égypte. Il y décrit le mode de vie des Éthiopiens, les ressources locales, la ville de Méroé et le lac Psebo (§ 1-3), puis rassemble quelques données sur plusieurs plantes et animaux de l'Égypte (§ 4-5). — Cl. OBSOMER.

Robin GLINATSI, *De l'Art poétique à l'Épître aux Pisons d'Horace. Pour une redéfinition du statut de l'œuvre* (Cahiers de philologie, 34. Série Apparat critique), Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018, 16 x 24, 206 p., br. EUR 25, ISBN 978-2-7574-2021-8.

Ne voir dans les quatre cent septante-six vers d'Hor(ace) qu'une *ars poetica* (Quint., *Ad Tryphonem* [précédant le l. I], 2) est réducteur. Cette lecture rhétorique (les traités lient poésie et rhétorique) traverse pourtant tout le Moyen Âge ; la redécouverte du texte grec de la *Poétique* d'Aristote à la fin du XV^e siècle accentua cette tendance. C'est seulement à la fin du XIX^e siècle qu'on analyse l'autre titre, *Épître aux Pisons* : l'accent est alors (parfois) mis sur les affinités de l'*A(rt) P(oétique)* avec la satire, avec le décousu d'une lettre. Le but de l'A. est de rendre compte en trois tableaux de tous les aspects d'une œuvre atypique. — I. AP et traités techniques. On commence par la définition des ouvrages spécialisés dans l'Antiquité (ce souci très propédeutique est constant chez l'A.). Suivent de nombreux exemples commentés de passages très rhétoriques d'Hor., mais certains s'éloignent de la doxa (comme les v. 38-46 : p. 50, n. 75). L'A. étudie le commentaire aristotélicien de l'AP chez des humanistes, mal fondé (Hor. ne disposait vraisemblablement pas du texte d'Aristote), avant de donner raison à Porphyryon sur la source principale d'Hor., Néoptolème de Parion, mais avec la nuance (de portée peut-être plus importante) d'un intermédiaire supplémentaire, Philodème de Gadara, qu'Hor. dut connaître. La triade néoptolémienne ποιησις - ποιήμα - ποιητής est confrontée à la fameuse bipartition de Norden *ars* (1-294) - *artifex* (295-fin). Mais la division n'est pas aussi nette. Une première conclusion est tirée : le caractère normatif de l'AP est sans cesse *déjoué* (p. 88) par l'originalité du dispositif énonciatif, qui est l'objet des deux autres parties. — II. L'AP (ou plutôt l'*Épître aux Pisons*, dorénavant chez l'A. ; épître II, 3 est une référence qui ne correspond guère à la tradition manuscrite) emprunte au code épistolaire antique (présenté préalablement) : appel, assez discret, aux destinataires ; ton libre et varié du *sermo* et donc des *Satires* ; « unités tex-